

Allocution de clôture

**Stéphane Martin**

Je vais, monsieur le Président, si vous le permettez, abuser du droit du sol et profiter du fait que ce colloque se passe au musée du quai Branly pour dire quelques mots après les très intéressantes propositions du professeur Frigo et surtout avant que la directrice des musées ne tire les conclusions de l'ensemble de ces deux journées. Je ferai quelques remarques sur ce que j'ai entendu au cours de ces deux jours. Hier, c'était peut-être une boutade, mais le professeur Coppens disait : "le musée du quai Branly est courageux d'organiser ce colloque", et tout à l'heure, Samuel Sidibé disait que peut-être il y a une dizaine d'années un tel colloque n'aurait pas été organisé. Je ne crois pas qu'il soit ici question de courage, je crois qu'il est ici question de fonctionnement moderne d'institutions qui se renouvellent et se transforment en permanence. Je crois qu'en laissant toutes ces paroles libres, elles sont d'ailleurs difficilement conciliables pour beaucoup d'entre elles, on avance un peu dans cette espèce de boitement, de dialectique créative qui est, aujourd'hui, je crois, le mode normal de fonctionnement des musées. Tout cela représente une vraie révolution culturelle car le moins que l'on puisse dire est que le musée est une institution qui a été conçue, voulue, dans un contexte de certitudes et pour apporter des certitudes. Certitude à la fois sur la légitimité de l'observateur face à ce qu'il observe, et aussi certitude sur la possibilité de décrire de manière complète, objective, ce qu'il entreprend de décrire. Le musée se constituait en quelque sorte comme ce que Yves Le Fur avait joliment, ou tristement, appelé dans son exposition "D'un regard l'autre" le "grand herbier du monde" : la grande collecte des signes qui permettront peut-être un jour d'arriver à la grande encyclopédie universelle des choses et des gens. Tout cela a été totalement bouleversé depuis disons une trentaine ou une quarantaine d'années – je ne suis pas un historien des musées – et le rythme s'est considérablement accru depuis une dizaine d'années. Cette certitude s'est doublement effondrée : elle a été attaquée comme le mur de Berlin, de plusieurs côtés, à la fois parce que les scientifiques, les hommes de musées eux-mêmes ne s'y sont plus sentis à l'aise, mais ensuite parce qu'elle ne répondait plus à la fonction sociale contemporaine du musée. Par ailleurs, en même temps que cette certitude s'écroule, se produisent deux autres mouvements. Premièrement, la circulation des informations et des œuvres. La sénatrice Morin-Desailly parlait hier de la nécessité d'un inventaire, de la nécessité de connaître, mais cet inventaire a commencé depuis 4 ou 5 ans : je pense notamment au musée de Leiden qui a été l'un des pionniers dans ce domaine. Dans quelques années, je parle sous le contrôle de la directrice des musées, cet inventaire sera complet, nous ne sommes plus dans le cadre d'une méconnaissance de nos collections. Deuxièmement, une circulation des visiteurs. Les musées étaient auparavant conçus dans une sorte de dialogue bilatéral entre des concepteurs et un public prédéterminé. Aujourd'hui, par la multiplication des voyages, mais aussi les nombreuses sources de transfert d'information qu'utilisent les musées, les choses ont changé. Je rappelle, par exemple, dans le cadre du musée du quai Branly que notre premier investissement, avant toute chose, a été de créer un site Internet. L'approche du musée circule tout autant que circule le visiteur. Enfin, on a assisté à une multiplication du nombre des musées et à leur prolifération – au bon sens du terme, une naissance multiple – dans des pays différents, et donc dans des situations culturelles différentes. Ce qui reste irréductible, en quelque sorte, et je crois que c'est apparu à plusieurs reprises dans ces discussions, c'est le caractère fondamentalement artificiel, anormal du musée. Je crois que l'on se trompe lorsque l'on voit dans le musée une continuité des sociétés qu'il représente. Il y a nécessairement un point de coupure entre les sociétés que représente le musée et le fonctionnement du musée, cela a été dit par Dominique Schnapper mais c'était

implicite dans beaucoup des interventions de ces deux jours. Quand on y réfléchit bien, et de ce point de vue on englobe aussi bien les musées dits scientifiques, dits d'ethnologie, et les musées d'art, il n'y a pratiquement – y compris dans les musées d'art – aucune œuvre, à part peut-être Guernica et quelques tableaux d'histoire, qui ont été spécifiquement créés pour être accrochés dans des musées. Le musée ne présente que des prisonniers, que des prises de guerre en quelque sorte, que des sujets qui ont été transformés par l'arrivée dans cette institution. Cela est vrai de toutes les œuvres, que ce soient des tableaux qui étaient destinés à orner des Eglises ou à orner le palais d'un prince, ou la chambre d'un particulier, ou que ce soient des artefacts qui étaient utilisés dans des sociétés dans un sens tellement différent qu'ils n'auraient jamais imaginé qu'ils finissent dans cette destinée. Par ailleurs, ce qui reste irréductible et permanent, c'est qu'un musée se construit sur le dialogue entre d'une part une collection, et d'autre part un projet scientifique culturel, lequel est lui-même éminemment imprégné de la situation politique et sociale dans laquelle le projet est approuvé. Ce qui a été sans doute le plus spectaculaire au cours de ces quinze, vingt dernières années, c'est la transformation du statut de la collection. D'abord un point qui n'a peut-être pas été évoqué assez au cours de cette discussion, c'est que les sujets dont nous avons parlé ici prioritairement, les restes humains, concernent des collections qui sont aujourd'hui à peu près fermées. Je mets à part le cas particulier des collections médicales ou d'un certain nombre de restes humains qui ont été évoqués par différents professeurs, plutôt des professeurs de médecine. Ces collections sont fermées et n'ont pas vocation à s'accroître, je crois que c'est un point important, car qui dit collection dit notion d'échantillonnage, de partage. Je comprends la position défendue par plusieurs spécialistes au cours de ces deux journées, expliquant que l'échantillonnage ne se résume pas nécessairement à un seul item, et qu'il est parfois nécessaire pour des raisons statistiques d'avoir un échantillonnage large. Il n'en demeure pas moins que lorsque l'on a 100, 200, ou 300 squelettes, il s'agit de toute manière un tout petit échantillon, et donc le caractère historique, inéluctable de ces collections est un élément à prendre en compte. Nos collections sont de plus en plus chargées d'histoire et seront de plus en plus des morceaux d'histoires. Elles le sont déjà, mais elles sont destinées en grande partie à le devenir quasiment exclusivement, particulièrement dans le domaine qui nous intéresse, mais on pourrait presque en dire autant d'une grande partie des objets sacrés. Cette réalité, tous les musées du monde en tirent les conséquences, dès à présent, et on le voit bien par exemple dans la programmation des musées. Nous avons ouvert le Quai Branly avec "D'un regard l'autre", qui concerne l'histoire des collections, l'exploration de ce que la collection a à nous dire comme un tout, comme un objet, y compris par ses manques. Nous disons souvent ici dans les comités d'acquisition, quand on nous dit "c'est très triste, nous n'avons pas d'objet de telle partie de l'Est africain" : est-ce qu'il est vraiment nécessaire d'acquérir ces objets ? On parlera tout à l'heure des possibilités d'échange, mais est-ce que ces trous, ces manques, ne sont pas eux aussi un discours intéressant ? Car cette collection est aussi un récit du monde, une manière de lire des moments de joie, des crimes, des découvertes, des rencontres heureuses, parfois extraordinairement malheureuses, c'est un peu comme une couche stratigraphique. Le professeur Tattersall regrettait tout à l'heure le bouleversement du terrain sur lequel a été trouvé le météorite, mais les collections des musées aussi, il faut peut-être apprendre à les lire comme des couches historiques. Ce n'est pas un élément déterminant de la décision, c'est simplement un élément qui doit être pris en compte dans la réflexion. De ce point de vue d'ailleurs – je crois que c'est aussi un point sur lequel cette réunion a été extrêmement productive – on a vu très clairement que les réserves n'étaient pas simplement une sorte d'endroit honteux. Soit parce qu'on n'avait pas les moyens d'avoir une salle assez grande pour montrer tout cela, c'est quelque chose qu'on entend très souvent par exemple dans les musées d'art: "c'est bien triste que vous ayez des réserves, on voit que l'Etat est radin, on devrait vous donner davantage de place pour montrer tous ces tableaux."

Non, et bien entendu encore moins dans les musées de Science : les réserves sont une partie très importante du musée, pour les raisons scientifiques évidentes qui ont été évoquées à plusieurs reprises, mais je pense aussi du fait de cette espèce de morceau d'histoire, y compris au plan symbolique, que cette collection représente. J'ai dit et je le maintiens, quelque soit l'évolution des décisions, et quelque soit la position que les musées détenteurs de *Moko mokai*, de têtes maoris, auront sur ce sujet, la présence douloureuse de ces restes humains et de ces restes culturels imbriqués, en France et dans d'autres pays d'Europe, depuis souvent un siècle, un siècle et demi parfois davantage, n'est pas dénuée de sens. Je comprends tout à fait qu'on prenne la décision de rompre ce sens, mais en tout cas il ne faut pas le considérer de manière totalement légère. Alors ensuite le projet lui-même est en frottement par l'apparition dans le monde d'institutions qui, sous le nom commun de "musées", poursuivent des fonctions à la fois éminemment respectables, mais sensiblement différentes. Je crois qu'on ne peut pas tout à fait parler de la même manière, car il n'ont pas la même mission, du Louvre – qui contient d'ailleurs certainement quelques artefacts contenant des restes humains, et certainement aussi beaucoup d'objets sacrés, de ma culture ou d'autres cultures – du musée du quai Branly, et du Te Papa, qui contient en son sein, comme Seddon Bennington nous l'a expliqué, un espace sacré, un espace religieux, et qui est donc dans la continuité de la relation que le peuple maori entretient avec ses anciens et les pièces conservées au sein de cette institution. On a bien vu dans les derniers échanges que ce rapport à la science, c'est-à-dire cette coupure, est le premier élément du projet scientifique du musée occidental : c'est-à-dire que l'objet le plus sacré, à partir du moment où l'on fait le choix de le faire entrer dans le musée, se trouve sécularisé, et se trouve transformé dans un statut absolument différent de celui qu'il avait dans sa fonction originelle. Cette question est pour nous fondamentale. Cette approche contient un élément supplémentaire, contrairement par exemple à ce qu'a dit Seddon – que j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt et beaucoup de respect, parce qu'il a parlé avec intelligence, mais aussi avec beauté et avec sensibilité – le représentant d'une communauté est-il toujours le plus qualifié pour parler de sa communauté ? Et quel est véritablement la fonction du médiateur ? Est-ce que c'est simplement un accompagnateur ? Est-ce que c'est simplement quelqu'un, comme cela a été le cas dans le projet du musée des Indiens de Washington, qui aide, d'un point de vue strictement technique ? Ou est-ce qu'il est tout de même important d'avoir un médiateur qui puisse être dans certains cas un véritable contradicteur, qui puisse agir comme le fait par exemple dans un domaine beaucoup plus facile le commissaire d'exposition en face de l'artiste contemporain qu'il expose ? Cette question ne doit pas être résolue. Et c'est le fait qu'elle ne soit pas résolue qui va être dans les années qui viennent une source de richesse considérable, et qui fait que je considère ce type de réunions non pas comme une charge, mais au contraire comme un grand bonheur. La question de la laïcité du musée, nous devons lui trouver des solutions. Dans quelques jours nous allons inaugurer à Bahreïn une exposition sur les masques du monde, dans laquelle nous allons présenter un certain nombre d'objets de nos collections. Cette exposition va être accompagnée de certaines vidéos qui représentent des danses africaines. On nous a demandé de couper certaines images de ces vidéos qui représentent des hommes et des femmes torsés nus. Nous avons accepté de le faire. Vous voyez le petit fragment qu'il y a au dessus de nous, vous savez que c'est la mascotte du musée cette petite terre cuite de Chupicuaro ; il nous a été demandé de ne la présenter sur le catalogue qu'en tout petit, de façon à ce qu'on ne puisse pas lire le tout petit sexe féminin qu'on aperçoit éventuellement si l'on regarde très bien. Est-ce qu'on a raison de faire cela ? Est-ce qu'on aurait dû dire : "non, une statue qui a 2000 ans ne doit pas être sexualisée, on doit pouvoir l'affronter dans toutes les situations culturelles ?" Il nous a semblé dans ce cas de figure que la requête n'était pas inacceptable, et nous avons décidé de l'accepter. Donc ce dialogue existe, et il est permanent. Je voudrais même ajouter encore un élément de complexité supplémentaire qui est particulièrement délicat, c'est la

manière d'apprécier la qualité et la légitimité du discours de la population d'origine, de la population autochtone. Manifestement, dans la plupart des cas, cela ne pose pas de problème. Je pense, lorsque Seddon Bennington nous expliquait tout à l'heure que les responsables techniques du Te Papa s'effacent devant les "sachants" envoyés par les *iwi*, les représentants de la communauté maorie, ils fonctionnent dans un système avec une culture vivante, avec une culture proche en quelque sorte des outils techniques qui sont mis à sa disposition et la confiance est parfaite. Dans d'autres cas, on a évoqué par exemple la question de la légitimité de la structure d'autorité du groupe qui réclame : ce n'est pas toujours évident, surtout lorsqu'il s'agit de pièces relativement anciennes. Je crois aussi qu'il faut accepter le fait que toutes les cultures, et bien entendu les cultures autochtones aussi, se transforment, évoluent. Il se trouve que j'ai la chance d'aller assez souvent en Polynésie Française, et je peux vous dire qu'à Tahiti depuis une dizaine d'années, comme vous le savez peut-être, on est en train d'inventer une pratique du *kava* qui est en fait directement inspirée de ce qui se passe aux Tonga et aux Samoa. Autour du *kava* c'est une pratique qui se construit, mais aussi une histoire qui est en train de se reconstruire. En l'occurrence, il s'agit d'une pratique sociale qui n'est pas liée à un objet, mais je crois qu'il est important de pouvoir, respectueusement et à l'écoute des uns des autres, analyser aussi dans certains cas la pertinence de ces discours. Alors quelles sont les pistes que j'ai vues apparaître pour ma part dans ces journées ? Je vais citer une nouvelle fois Yves Coppens s'il le permet. Il a parlé de gestion mutualisée, de dépôt, d'échanges, et comme c'est un homme plein d'humour je me suis demandé s'il parlait sérieusement ou si c'était quelque chose qui lui paraissait une hypothèse impossible. Au risque peut-être de le surprendre, je pense que c'est une direction éminemment intéressante. Je parle là sous le contrôle de Laurent Lévi-Strauss et de l'Unesco qu'il représente : il est évident que les travaux de l'Unesco sur la notion de patrimoine commun de l'humanité et sur la notion de gestion commune des patrimoines publiques, est à mon avis une direction tout à fait satisfaisante, même si elle est encore très difficile à appréhender techniquement. Parmi les mouvements que l'on sent depuis une dizaine d'années au sein des musées, il y a indiscutablement la disparition, ou en tout cas l'effacement progressif de ce sentiment de propriétaire balzacien de sa collection. Nous ne nous sentons pas propriétaires de ces collections. D'abord, comme l'a rappelé en particulier le directeur général du muséum et aussi Jacques Rigaud, nous ne sommes pas les propriétaires légaux de ces objets, en tout cas en France : nous n'en sommes que les affectataires. Mais de toute manière, l'Etat lui-même n'en est pas le propriétaire au sens le plus bourgeois et le plus étroit du terme. Je pense qu'il y a là tout un champ de réflexion sur le moyen et sur le long terme, qui doit être approfondi. La question du destin des œuvres n'est pas neutre non plus. Nous avons vu apparaître au cours de ces deux journées des cas de figure tout à fait différents, depuis le cas des restes humains de Tasmanie, qui ont été rendus afin d'être détruits, jusqu'à celui qu'a évoqué Eva Gesang-Karlstrom, de la restitution d'un mât totémique à condition qu'il soit conservé dans un contexte muséologique, puisque beaucoup de populations différentes ont vécu à l'endroit où il avait été sculpté à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. On a vu évoqués un certain nombre de cas de figure différents. Madame la Sénatrice Morin-Desailly a dit, si j'ai bien compris, qu'elle ne considèrerait dans ce projet de loi que des objets qui étaient destinés à la destruction. En effet, a-t-elle dit, ils sont entrés dans les musées français à la suite d'un acte de barbarie. Toutes ces questions mériteraient j'imagine d'être examinées, mais la question de la destruction est un élément très important, et la démarche qui a été entreprise par le Te Papa est une démarche en ce sens absolument exemplaire et infiniment respectable. Doublement : d'une part parce que comme la très joliment dit Seddon Bennington tout à l'heure, il ne s'agit en aucun cas de venir forcer la main des dépositaires actuels, et d'autre part parce qu'il s'agit d'un processus de longue haleine. Le troisième élément que je voudrais souligner, que je n'ai pas vu énormément apparaître dans les débats, c'est la question de la proportion, ou de la quantité.

Les musées ont vocation à ne détenir que des échantillons. Et il faut comprendre le mot échantillon comme il a été défini par des experts, au cours des séances d'hier. Lorsque je vais à New York et que je vois des cloîtres français au Nord de Central Park cela me fait très plaisir et cela me flatte beaucoup de voir l'intérêt du peuple américain pour l'art médiéval français. Si 85% des cloîtres français se trouvaient au nord de Central Park je serais peut-être moins amusé... Je crois qu'il y a un problème manifeste. J'en parlais hier avec Samuel Sidibé : dans le cas du patrimoine africain, on peut dire aujourd'hui que 80 ou 70% du patrimoine historique africain se trouve dans des musées non africains. C'est une situation qui ne durera pas, ce n'est pas une situation qui résistera à l'histoire : elle durera peut-être encore quelques années, mais ce n'est pas une situation normale. De ce point de vue, je crois que nous allons vers une réflexion conjointe sur ce patrimoine et que la question de la destruction de ce qui ne devrait être que des échantillons pose problème, il faut avoir le courage de le dire, pour les musées qui sont les dépositaires de ces collections. Enfin, j'ai trouvé extrêmement intéressant au cours de ces réunions le net consensus qui s'est dégagé, je crois qu'on peut le dire de manière objective, en faveur de ce que le directeur du British Museum a appelé le système des *trustees*, en tout cas des systèmes de modération, de réflexion, de commissions, plutôt que des systèmes de législation. Cela ne veut pas dire que les textes qui s'appliquent de manière générale aux institutions ne doivent pas être dans certains cas clarifiés. Mais en tout état de cause ces questions nécessitent d'abord un dialogue, c'est ce qu'a dit Neil Mc Gregor à sa façon, et elles ne peuvent pas aboutir à des décisions prises dans l'urgence. En tout cas je suis vraiment heureux car je crois que nous nous sommes non seulement écoutés, mais assez souvent entendus les uns les autres. Cela ne se passe habituellement jamais autour des tables rondes, d'abord parce qu'elles ne sont jamais rondes ! Rien que pour cela, je vous remercie infiniment de ce qui a été dit au cours de ces deux journées. Je voudrais à mon tour remercier très chaleureusement tous ceux qui ont organisé matériellement ces deux journées, cela leur a demandé beaucoup de travail, en particulier toute l'équipe d'Anne-Christine Taylor, l'équipe du théâtre, de la direction du développement culturel, Margot Chancerelle, la fée de tout cela qu'on a citée à plusieurs reprises. Je vais maintenant, si vous le voulez bien, appeler Mme Francine Mariani-Ducray, directrice des musées de France, et donc co-tutelle du musée du quai Branly, à bien vouloir conclure ces deux journées de séminaire. Merci à tous.

### **Francine Mariani-Ducray**

Cela va être difficile monsieur le Président de l'Etablissement Public du quai Branly, cher Stéphane Martin, car vous avez dit ce qu'il fallait dire, évidemment. Je me risque néanmoins à dire quelques mots, auprès de vous, auprès de notre cher monsieur le Président Jacques Rigaud, devant mesdames et messieurs les personnalités qui ont participé aux tables rondes et à vous tous mesdames et messieurs du public – un public assidu, sérieux, intéressé, dont toutes les interventions étaient d'un très grand intérêt. Quatre tables rondes de colloque nous ont réunis ces deux jours au musée du quai Branly, elles ont permis un large échange sur les questions posées par la conservation et l'exposition des restes humains dans les musées. Je remercie très sincèrement et très chaleureusement, vraiment du fond du coeur les intervenants français et ceux qui sont venus du monde entier pour montrer la diversité des approches nécessaires, l'indispensable déontologie qui s'impose dans la gestion de toutes les collections qui, ici et de par le monde sont constitués d'éléments du corps humain. Qu'il s'agisse de musées d'ethnologie ou d'anatomie, de collections orientées sur des approches aussi diverses que celles de l'histoire culturelle, de l'histoire naturelle, de la recherche médicale, les éléments du corps humain conservés dans les musées doivent, ainsi qu'invite le code de déontologie de l'ICOM, être conservés en sécurité, traités avec respect. Lorsqu'il apparaît

utile de les exposer, il convient de les exposer avec le plus grand tact, dans le respect de la dignité humaine. En rappelant l'intérêt maintenu de telles collections aujourd'hui pour la connaissance de l'Homme et de ses cultures, ainsi que pour la formation des futurs médecins, des futurs scientifiques de tous ordres, et au-delà de chacun de nous, la table ronde d'hier après-midi n'a fait que confirmer la nécessité d'une gestion professionnelle et éthique de ces collections. L'intérêt de celles-ci ne saurait être simplement appelé à s'éteindre, du fait du progrès et de l'imagerie médicale et scientifique qui permet de compléter la panoplie des techniques d'exploration du corps humain. Mais bien sûr la première table ronde avait d'emblée posé la question du retour de restes humains que des groupes ou des Etats considèrent comme constitutifs de leur essence. Cette question importante induit les approches développées dans les deux tables rondes d'aujourd'hui, d'une part sur les approches juridiques, éthiques et philosophiques de la collecte, de la conservation, de la restitution éventuelle, et d'autre part sur les formes de médiation – ce terme a été utilisé à plusieurs reprises – de dialogue à mettre en œuvre pour traiter des demandes de restitution par un Etat, un groupe, un parent. Ce second point dépasse le cadre des musées et des collections. En effet, au-delà du rôle de la collection et du musée dans la construction de la culture occidentale – mais d'une manière plus large dans la construction des cultures de nos pays et dans le progrès des connaissances – au-delà des questions d'inaliénabilité associées à la conservation du patrimoine, la restitution avec inhumation, en France ou dans une autre région du monde, pose la question de la destruction d'éléments du corps humain. Quelque soit la légitimité de telle ou telle demande, qui peut être évaluée différemment par les uns ou les autres, à la lumière d'éléments scientifiques, historiques, mémoriels ou moraux, la restitution et *a fortiori* l'inhumation impose de ce point de vue une démarche emprunte de tact et de respect qu'il convient de prendre en compte dans chaque cas. Le droit français impose des règles professionnelles aux musées et tend à ce que ces collections soient conservées avec respect. Il demeure que notre appareil législatif, et les travaux de ces deux journées ne sauraient clore l'ensemble des questions qui restent à traiter. Ils nous permettent toutefois de considérer que l'écoute et la médiation, quant à la restitution, en particulier lorsqu'ils résultent de commerces barbares, pourraient déboucher sur des formes de restitution ne mettant pas en cause l'inaliénabilité du patrimoine, et contribuant au contraire au partage culturel entre les peuples. De multiples voies sont possibles, de la restitution au dépôt, voire à la présentation d'objets ambassadeurs de culture, ou de communauté, dans une volonté de partage des connaissances. Dans cet esprit, dans le résumé ou le rapport que je tenterai de faire auprès de madame Christine Albanel, Ministre de la culture et de la communication – qui tenait à ce colloque, qui avait demandé à M. Stéphane Martin de bien vouloir l'organiser et qui l'a ouvert hier – je proposerai sur la base de ces deux journées la constitution d'un groupe de travail plus permanent, appelé à considérer comment développer ces processus de médiation, comment les qualifier, comment les construire, qui réfléchira aux questions de conservation et d'exposition éventuelle des éléments du corps humain présents dans les collections des musées français. Il conviendra d'examiner chaque demande de restitution à l'aide des connaissances disponibles, et d'établir le plus précisément possible dans quelles conditions historiques l'élément en question est arrivé dans les collections. Cela dans le cadre d'une démarche éthique contemporaine, considérant le travail d'histoire – j'insiste sur le terme histoire – et de mémoire nécessaire de part et d'autre. Cela c'est pour la méthode. L'affluence studieuse, l'influence des personnalités des tables rondes que je me plais à nouveau à saluer, me confirme dans l'idée que si la France se considère et doit se considérer très concernée par ces importantes questions, la communauté internationale tout entière, les musées du monde entier, sont partie prenante dans ces interrogations. Il faut donc que nous trouvions le moyen de poursuivre ces concertations internationales. Nous y sommes d'ailleurs incités par le fait que l'Unesco examine de près ces importantes questions. Nous y sommes aussi très encouragés

par le travail de l'ICOM, et je m'arrête un tout petit instant sur cette organisation qui a été citée à plusieurs reprises. Nous n'avons pas tiré suffisamment parti de la richesse de ses travaux, de la richesse du réseau professionnel qu'il constitue, de son interrogation ancienne, permanente et renouvelée, comme cela a été dit dans l'une des tables rondes, sur les questions de déontologie. J'ai réalisé au fur et à mesure des interventions qu'une coutume internationale, et donc une des valeurs du droit international, peut se créer par l'application répétée, consensuelle, de dispositifs, de principes de déontologie explicités par un ensemble professionnel au plan international. Je pense que les musées, les professionnels, et les administrations concernées dans le monde, les gouvernements également, devraient pleinement l'utiliser. J'indique que c'est au Printemps 2007 que peut-être pour la première fois la valeur du code déontologique de l'ICOM a été pleinement intégrée dans les valeurs professionnelles et de déontologie que doivent respecter les conservateurs du patrimoine, suite à un texte que le Ministre de l'époque, M. Renaud Donnedieu de Vabre, avait diffusé. Sur le fond des sujets, je retiens quelques enseignements de ces deux journées, qui sont en partie redondants avec ceux qu'a mentionnés Stéphane Martin. Il s'agit de mon point de vue d'avancées ou de confirmations utiles au plan français et pour la coopération internationale. Au plan français, le risque pris par le Ministère de la Culture de demander l'application ferme du droit français des musées devant le tribunal administratif de Rouen est très justifié. L'intervention de M. Renaud Denoix de Saint Marc ce matin était fort éclairante sur ce point. Mais en même temps nous savons que dire le droit n'est pas suffisant, et nous voyons selon quel cheminement nous devons progresser sur ce point. Au plan français également, il était infiniment utile – et c'était peut-être la première fois que cela était fait – de rapprocher dans un même colloque les problématiques du monde de la médecine, je me réfère notamment à l'intervention du professeur Sicard, et celles du monde des musées. Je souhaite que ces interférences fructueuses continuent à produire leurs effets, nourrissent la réflexion, les modes de travail, les approches de ce patrimoine tellement particulier qu'est le patrimoine des restes humains. Au plan international je constate de toute part qu'il nous reste beaucoup de progrès à faire, dans la construction des savoirs d'abord. Non seulement, comme le rappelait Bertrand-Pierre Galey, nous devons continuer d'avancer et de faire avancer les connaissances sur les corpus, sur les ensembles patrimoniaux dont les musées sont détenteurs, et nous savons en effet que le fait de pouvoir revisiter régulièrement ce patrimoine suscite des réflexions, des innovations scientifiques, des avancées du savoir qui sont considérables, mais je pense aussi que les musées français ont encore un travail immense d'étude des collections et de l'histoire des collections dont ils ont la garde. Non seulement sur les collections pendant le moment où elles ont séjourné dans les musées, lorsqu'elles ont pris ce statut particulier au sein du musée qu'évoquait Stéphane Martin, mais avant leur arrivée dans le musée. Tout ce travail sur les provenances, le cheminement des objets, des œuvres, des biens, leur traçabilité – j'insiste sur ce fait – avant leur entrée au musée, est quelque chose de tout à fait important. Je pense que le cas de Rouen aurait pu être éclairé si on avait su pourquoi, et après quel cheminement la tête d'origine maorie fut donnée au musée en 1875. Je m'arrête ici un tout petit instant d'ailleurs : il a été dit à plusieurs reprises qu'on aurait pu simplifier l'affaire en examinant tout simplement le déclassement de la pièce du musée. Comme l'a dit très justement le Président Rigaud, déclasser ne veut pas dire mettre sur le commerce, cela peut vouloir dire effectivement donner, détruire parfois, faire sortir du régime du domaine public. Simplement notre loi sur les musées de France, par respect des donateurs, des auteurs de libéralités aujourd'hui et à venir – c'est un autre point qui a été abordé par les intervenants – pour montrer ce respect dans la durée, la loi française interdit le déclassement des pièces qui sont rentrées par don dans les collections. Or juridiquement, la tête était entrée par un don. Est-ce que ce don était – c'est une piste de travail que proposait madame Hermitte ce matin – parfaitement légitime, licite ? Pouvait-il être requalifié autrement ? Nous n'avons aucun

élément aujourd'hui pour trancher, et c'est vraiment un travail d'histoire, de recherche, d'archives qui incombe aux conservateurs, qui aurait dû, qui devrait, qui j'espère sera, conduit concernant cette pièce. De même, j'en suis convaincue, il reste beaucoup de travaux d'histoire – d'histoire des peuples, des familles – à poursuivre, pour parvenir à des identifications satisfaisantes au plan scientifique. J'étais particulièrement intéressé par l'intervention de notre cher directeur du musée d'histoire naturelle de New York. Je pense que la question des filiations, pour éclairer les débats sur des restitutions, est apparue à plusieurs reprises, et de mon point de vue elle est assez essentielle. Je constate aussi qu'il existe un grand consensus international sur le double rôle des musées. La conciliation de ces deux rôles peut être difficile mais ce double rôle est, je crois, dans leur mission fondamentale. Ils doivent être des lieux de recherche et de développement de la connaissance qui dépassent les tabous et les interdits, ils doivent aussi être des institutions représentatives de la conscience sociale et politique de nos pays, des institutions citoyennes. Pour assurer à tout moment ce double rôle, ils doivent être éclairés par le questionnement des consciences. Quel est le digne traitement des biens culturels qu'ils conservent – notamment, mais pas seulement quand ces biens sont des restes humains ? Les décisions prises concernant ces biens risquent-elles ou non d'être considérées comme regrettables, non pas demain, mais dans quelques décennies ou plus tard ? Car nous avons vu au fil des interventions combien les exigences de moralité, les conceptions de la dignité humaine, ont évolué, ne serait-ce qu'au cours des deux siècles écoulés, décennie après décennie. Ces changements et leur rapidité ne cesseront sans doute pas. N'oublions donc dans aucune enceinte que les musées transmettent aux générations futures – y compris les générations très lointaines dans le futur – et qu'ils leur transmettent un patrimoine essentiel. Prenons toutes les décisions à l'aune de cette utopie fondamentale des musées, et sachons envisager ensemble que les restes humains qui sont aujourd'hui dans les musées, considérés dans leur globalité, sont des archives de l'humanité toute entière. C'est par cette considération supérieure, je crois, que confrontés à des difficultés spécifiques, nous saurons construire des consensus qui dépasseront les diversités fondamentales d'approches culturelles, d'intérêts politiques, d'émotions mémorielles. Le souci de connaissances partagées que M. Samuel Sidibé appelait tout à l'heure le partage des cultures, le souci de dialogue, le souci de compréhension des identités culturelles et de leur évolution, et par-delà la volonté de construire un humanisme commun de notre petite planète, c'est rien moins que le devoir des musées. Je rends donc encore une fois hommage à la qualité des débats, je remercie l'assistance ainsi que tous les intervenants de s'être mis au service d'une discussion qui touche au plus difficile et exigeant débat d'éthique qui soit, je remercie, s'il me permet de m'y associer, toute l'équipe du musée du quai Branly qui a fait un travail absolument remarquable, sous la conduite d'Anne-Christine Taylor, et je déclare donc clos ce colloque, mais non pas le sujet.